

été publiées. La Commission considère qu'il serait d'une grande valeur scientifique de publier au moins des photographies sélectionnées parmi ce matériel étendu. Elle espère sincèrement que les fonds nécessaires à cette publication pourront être obtenus de l'une ou l'autre des organisations astronomiques américaines intéressées.

Commission 29. (SPECTRES STELLAIRES)

1. La Commission recommande au Comité Exécutif que la Sous-commission des spectres des novae soit étendue afin d'embrasser les spectres de toutes les étoiles variables; que la Commission 27 (Étoiles variables) ainsi que la Commission 29 (Spectres stellaires) désignent chacune deux ou trois membres qui feraient partie de cette nouvelle sous-commission, et que son nom soit: 'Sous-commission des spectres des étoiles variables.'

2. La Commission recommande qu'une compilation et un atlas des spectres moléculaires obtenus au laboratoire présentant un intérêt astrophysique soient faits et publiés aussitôt que possible.

3. La Commission recommande que le projet de M. Schwassmann de photographier le ciel entier avec de grands télescopes Schmidt pourvus d'un prisme objectif soit exécuté autant que possible. Si plusieurs observatoires collaborent à ce plan, des rapports ainsi qu'un échange d'informations seront nécessaires. Le président de la Commission 29 servira d'intermédiaire.

Commission 31. (HEURE)

1. M. A. Danjon est proposé comme représentant de la Commission 31 (C.I.H.) auprès du C.C.I.R. (Comité Consultatif International des Radiocommunications).

2. La Commission recommande que les observateurs veuillent bien mentionner en publiant leurs résultats, si les observations ont été faites dans les deux positions de la lunette et s'il a été tenu compte de l'inégalité et des irrégularités des tourillons.

3. La Commission recommande, suivant la suggestion qui lui est faite par l'U.R.S.I. (Union Radio-Scientifique Internationale), que les astronomes déterminent, en collaboration avec les radio-électriciens, la vitesse de propagation des ondes longues. Dans ce but, il serait très désirable que la station d'émission d'Annapolis (N.S.S.) reprenne ses émissions horaires sur ondes longues (16.000 m.).

4. La Commission émet le vœu que le *Bulletin Horaire* reprenne la publication des comparaisons mutuelles des garde-temps, publication qui a été interrompue en 1936.

5. Il serait souhaitable que les observatoires qui commandent les émissions des signaux horaires scientifiques prennent toutes dispositions pour que, d'un jour à l'autre, les corrections de ces signaux ne varient pas d'une manière trop sensible. (Cette demande est faite par les géodésiens qui désirent déterminer immédiatement les marches de leurs garde-temps.)

6. Une subvention annuelle de \$4.400 est demandée pour le fonctionnement du Bureau International de l'Heure.

*Commission 34. (MATIÈRE INTERSTELLAIRE ET NÉBULEUSES GALACTIQUES)**

Les spectres des étoiles des premiers types dans l'hémisphère sud devront être déterminés aussitôt que possible.

* Cette résolution a été reçue par le Secrétaire Général après la dernière Assemblée Générale; par conséquent elle n'a pas pu être approuvée par celle-ci.